

L'an deux mille onze, le vingt six avril à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du dix neuf avril deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43
Membres titulaires présents ou représentés : 32
Pouvoirs : 8
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 39

Présents(es)

Annie AGIER,
Paul ARNOUX,
André AUBERIC,
Marcel BAGARD,
Christian BARTHEYE,
Sébastien BERNARD suppléant,
Marc BONNARD,
Marie BOUCHEZ,
Jean-Pierre BUIX,
Marie-Claire CARTAGENA,
Gérard COUPON,

Pierre DALSTEIN suppléant,
Claude DAUMAS suppléant,
Jacques ESTEVE suppléant,
Michèle EYBALIN,
André FELIX suppléant,
Michel GREGOIRE,
Anne-Marie HAUTANT,
Bernard ILLY,
Norbert KIEFFER,
Bruno LAGIER,
Valery LIOTAUD,

Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Christine NIVOU,
Hervé RASCLARD,
Francis RIEU suppléant,
Jacques RODARI,
Jean-François SIAUD,
Michel TACHE,
Gérard TENOUX,
Eliane TERRAS suppléante

Pouvoirs

Jean-Marie BERTRAND à Hervé RASCLARD, Thierry DAYRE à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Pierre ETIENNE à Sébastien BERNARD, Marie-Christine GIT à Norbert KIEFFER, Corinne MOREL-DARLEUX à Michèle EYBALIN, Patricia MORHET-RICHAUD à Bruno LAGIER, Albert MOULLET à Gérard TENOUX, Jean-Louis REY à Claude DAUMAS.

Excusés(es)

Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Olivier CADIER, Daniel CHARRASSE suppléant, Pierre COMBES, Anne-Marie GROS, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Michel TRON suppléant.

Objet : Poursuite de la mission de préfiguration à la création de l'observatoire de l'évolution du territoire (milieux naturels, forestiers, agricoles, changement climatique ...) des Baronnies Provençales

Conformément au projet de Charte du Parc, la création d'un observatoire sur le territoire des Baronnies Provençales est l'une des mesures à mettre en place d'ici 2015.

En ce sens, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales encadre un stage de fin d'études universitaires afin de proposer une méthode pour la création de cet outil ainsi que des propositions d'objectifs et d'indicateurs à prendre en compte.

Considérant :

- l'importance et la durée d'une telle démarche participative,
- la dynamique émergente qui a été impulsée dans le cadre du stage avec les différents partenaires associés,
- l'opportunité d'obtention d'une bourse CIFRE en 2012 – 2013 (thèse en partenariat laboratoire de recherches/collectivité) sur le thème de l'observatoire pour l'actuelle stagiaire,
- le temps de latence, d'environ 1 an, entre la fin du stage et l'éventuel début de thèse impliquant certainement une perte de la dynamique engendrée,

Le Président propose le recrutement d'un ou d'une chargé(e) de projet pour 6 mois sous réserve d'obtention des financements nécessaires afin de finaliser la préfiguration de création de l'observatoire, de renforcer et poursuivre la dynamique entreprise en créant un lien entre la fin du stage et le début d'une éventuelle thèse.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

Approuve la proposition du Président.
Décide de déléguer au Bureau tout pouvoir relatif à cet objet
Autorise le Président à solliciter toute subvention, signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD